Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 2 (1910)

Heft: 3

Rubrik: Mouvements

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la journée et de 69,96 ct. à l'heure en travaillant aux pièces. Par contre, le salaire moyen de 51 femmes occupées au bobinage fut de 23,69 ct. à l'heure pour le travail à la journée et de 29,54 ct. pour le travail aux pièces. Sur les salaires, il y a donc une réduction dépassant le 50 %, pendant que la différence dans la production de la femme vis-à-vis de l'homme pour la même partie n'atteint guère plus de 20 % et souvent il n'y a pas de différence du tout.

La moyenne des salaires de 162 ouvriers occupés aux machines-outils (machines à percer, à fraiser, à raboter, etc.) fut de 48,26 ct. à l'heure pour le travail à la journée et de 60,50 ct. à l'heure pour le travail aux pièces, pendant que le salaire moyen de 27 femmes occupées aux mêmes machines était de 22,91 ct. à l'heure (travail à la journée) et de 27,67 ct. à l'heure pour le travail aux pièces. La différence atteint près de 60 % pour les salaires pendant que la machine fait souvent disparaître la différence sur la quantité et sur la qualité du travail entre l'homme et la femme.

Ces faits établis par la section des ouvriers métallurgistes à Oerlikon nous permettent de prétendre que la direction de la fabrique de machines, en employant de plus en plus des ouvrières à la place des ouvriers, cherche avant tout à obtenir une réduction du prix de la main-d'œuvre et à la suite une réduction générale des salaires.

Nous sommes d'autant plus autorisés à faire cette affirmation que dans les autres établissements de l'industrie des métaux en Suisse, on constate le même phénomène. Les salaires des ouvrières sont de 30 à 50 % inférieurs à ceux des ouvriers.

Quant à la situation dans d'autres pays, le camarade *Auguste Bebel* (*) nous apprend entre autre ce qui suit:

L'ouvrière est forcée par les dérangements fréquents que sa nature lui cause de s'offrir à l'entrepreneur meilleur marché que l'ouvrier. Les indispositions corporelles auxquelles la femme est sujette l'oblige plus souvent que l'homme à interrompre le travail.

L'entrepreneur profite de ces circonstances et pour les inconvénients que l'emploi de nombreuses ouvrières peut lui causer, il trouve une double récompense en payant des salaires beaucoup moins élevés aux ouvrières.

Autre passage:

Le Dr Wœrrishofer, inspecteur des fabriques, procéda en 1893 à une enquête sur les salaires des travailleurs des fabriques à Mannheim. A cet effet, les taux des salaires par semaine furent classés en trois catégories. La première classe comprit les salaires jusqu'à 15 marks par semaine, la seconde classe ceux de 15 à 25 marks et dans la troisième classe étaient compris les salaires dépassant 25 marks par semaine.

(*) La femme et le socialisme, dernière édition.

Voici les résultats obtenus:

	Ire classe (salaire infér. à 15 marks)	**IIe classe** (salaire moy. de 15 à 25 m.)	**IIIe classe** (salaire supér. à 25 marks)
Pour tous les ouvriers	29,8 %	49,8 %	20,4 %
Hommes seuls . . .	20,9 %	56,2 %	22,9 %
Femmes seules. . .	99,2 %	0,7 %	0,1 %

La plupart des ouvrières gagnaient des salaires de famine.

On voit que ce qui a été dit par rapport à la fabrique de machines à Oerlikon ne doit pas être considéré comme un phénomène isolé, mais cela compte pour toutes les branches industrielles et pour tous les établissements en général où les ouvrières forment un contingent important du personnel occupé. Et ce qui a été dit par rapport aux salaires peut compter pour les conditions de travail en général. Voici ce que nous disait *Otto Lang* à ce sujet:

En envisageant les conditions de travail des ouvrières en général, on peut les caractériser ainsi: les salaires sont plus bas en même temps que la durée de la journée de travail est plus longue que pour les ouvriers. Sur 101,223 ouvriers de fabriques qui, en 1901, travaillaient encore 11 heures par jour, la plupart appartenait aux branches industrielles qui accusent un fort pour cent de femmes occupées.

Il en est encore ainsi pour la fabrication des chaussures, pour l'industrie de l'alimentation, pour celle des vêtements (habillements), surtout pour l'industrie textile et le travail à domicile, malgré qu'à certains endroits la journée de 10 heures soit venue à la place de celle de 11 heures.

* * *

Nous avons maintenant établi aussi bien que possible l'extension du travail de la femme dans l'industrie en Suisse et dans d'autres pays en examinant son importance spécialement pour l'industrie des métaux, et ensuite il a été question de l'influence que le travail de la femme peut avoir sur les conditions de travail en général. Il s'agira dans un prochain article de nous rendre compte des raisons de l'extension croissante du travail industriel des femmes pour examiner finalement les moyens par lesquels on peut éviter que les ouvrières fassent une concurrence ruineuse aux ouvriers.

Mouvements.

Grèves et lock-outs.

Malgré que le renchérissement de la vie, l'incertitude de l'existence pendant la crise et mille autres raisons poussent les travailleurs à réclamer continuellement une part toujours plus grande au produit du travail, il y eut relativement peu de mouvements à signaler pour les deux années 1908 et 1909.

La dépression économique qui n'est pas encore entièrement surmontée a démontré d'une façon brutale la nécessité de modifier la journée de travail et de mieux adapter les salaires aux changements des conditions de production. Les effets désastreux de la dernière crise ont prouvé non seulement aux travailleurs, mais à toute la population que les conditions de travail et surtout les revenus de la classe ouvrière ne sont plus en rapport avec la puissante production moderne.

Malgré cela, les ouvriers syndiqués se sont bornés au plus strict nécessaire dans leurs mouvements. Ils étaient forcés de le faire parce que le patronat, petit et grand, ne formait qu'un bloc avec tout ce qui soutient le capitalisme pour opposer une résistance monstre et aux revendications et à l'extension des organitions ouvrières, et ensuite parce que la période de crise, tant elle démontre la nécessité de la lutte syndicale, lui est aussi défavorable au point de vue ouvrier.

La plupart des mouvements et conflits qui éclatèrent néanmoins par-ci par-là doivent être considérés comme mouvements défensifs destinés au maintien de positions acquises. Nous aurons à reparler de ces mouvements qui, pour les raisons indiquées plus haut, se sont généralement terminés par un échec pour l'organisation ouvrière.

Maintenant que les circonstances paraissent de nouveau un peu plus favorables aux travailleurs, il ne faut pas s'étonner de ce que des mouvements, grèves, conflits et lock-outs même éclatent un peu partout en même temps. Trop longtemps, la classe ouvrière a dû subir la tyrannie de l'organisation patronale, trop souvent les travailleurs furent provoqués, pour pouvoir s'abstenir d'entrer en lutte quand les conditions offrent quelques chances de réussite.

* * *

Les *maçons et manœuvres à Winterthour* sont en lutte depuis plus d'une année pour l'obtention de la journée de 9 heures et d'une augmentation de salaire équivalente, basée sur un tarif minimum de 65 ct. pour les maçons et de 50 ct. à l'heure pour les manœuvres. Ces camarades n'ont pas affaire seulement aux seuls patrons de Winterthour, mais à toute la fédération patronale du bâtiment en Suisse. Même les grands industriels qui ne sont guère en cause se mêlent de ce conflit, en proclamant leur appui aux patrons de Winterthour. De mauvaises langues prétendent que ce sont justement les grands industriels qui empêchent les patrons de Winterthour à céder.

Toutes ces proclamations n'ont rien pu changer à la grève. Le nombre des kroumirs est insignifiant et M. Sulzer-Ziegler se fâche tout rouge de ce que son bâtiment n'avance pas, malgré les bons conseils rendus par lui aux ouvriers et aux patrons du bâtiment. Cependant, il a tort d'en vouloir à ses propres ouvriers de ce que les maçons tiennent bon, car les métallurgistes ne font pas grève et s'ils appuient moralement et financièrement les grévistes, c'est leur devoir de travailleurs syndiqués et leur bon droit comme prolétaires conscients.

Ce qui nous semble plus grave que la rage d'un grand patron, c'est l'attitude servile du Conseil de ville de Winterthour. Ce fameux conseil paraît attraper la grelotte chaque fois que les représentants du patronat se mettent à gueuler. Cette petite autorité locale n'a rien eu de mieux à faire que d'interdire pour une deuxième fois les postes de grève et finalement l'accès de la gare a été interdit au public non voyageur.

Naturellement, les ouvriers au nombre de quelques mille se sont moqués de cette interdiction et les fameuses autorités de Winterthour peuvent maintenant se rendre compte qu'il n'y a pas un kroumir de plus sur place. Par contre, le nombre des syndiqués a joliment augmenté depuis, la meilleure propagande des militants ouvriers n'a jamais eu autant de succès pour les syndicats que les mesures arbitraires du « Stadtrat ».

Lundi 28 mars, une démonstration populaire contre le patronat et les autorités a eu lieu à Winterthour, comme on en a encore jamais vue dans cette ville. Plus de 15,000 travailleurs, hommes et femmes, ont répondu à l'appel de l'Union ouvrière pour entendre les discours vibrants des camarades Büchi, Wyss, Robert Grimm et Greulich qui expliquaient à la foule les causes, la marche et les principaux événements de ce conflit. Il va sans dire que les patrons, autant que les conseillers de ville ont eu la part qu'is méritaient et les assistants étaient unanimes pour voter les protestations formulées et pour assurer leur appui moral et matériel aux grévistes. La réunion de protestation a déjà produit d'heureux effets. L'interdiction au public de l'accès de la gare a été levée; les grévistes ont recueilli plus de 1500 fr. d'une journée; les expulsions proposées par le Conseil de ville ont été arrêtées au lendemain.

Il y a donc tout espoir à ce que l'appui que la classe ouvrière donne aux maçons en grève soit plus efficace que l'appui accordé avec tant de bruit aux patrons en cause par les grands industriels.

* * *

Les *peintres* sont en grève à *Ragatz* et à *Brougg*, parce que les patrons ont refusé nettement d'accepter le tarif proposé par le syndicat ouvrier.

A *Zurich*, les gypseurs sont lock-outés au nombre de 120, y compris les manœuvres. Cela représente à peine le quart des ouvriers de cette corporation occupés sur place. Une bonne partie des patrons n'a pas voulu adhérer au lock-out et plus de 100 camarades travaillent pour la coopérative appartenant au syndicat des ouvriers gypseurs à Zurich.

Messieurs les patrons, dans leur désespoir, ont eu recours aux grands fournisseurs qui forment un cartel; sur ce, la vente des matières premières à la coopérative et aux patrons désobéissants a été interdite par le cartel (Gipsunion). Cette mesure montre ce que c'est que la liberté du travail et la liberté du commerce quand les intérêts des patrons sont en jeu. Cependant, malgré les difficultés de se procurer les matières premières, les ouvriers ne céderont en rien et la coopérative pourra continuer d'exécuter les travaux arrêtés par ordre de l'association patronale.

Les *ouvriers sur bois à Zurich* sont également en mouvement. Une assemblée de 1100 camarades a décidé de soumettre les revendications suivantes aux patrons: 1. Augmentation générale des salaires de 5 %. 2. Réglementation du service de placement sur base mixte (paritaire). 3. Introduction de la paye à la semaine. La grève des ouvriers de la *fabrique de meubles à Horgen*, éclatée à cause du renvoi d'un militant, continue, malgré les grands efforts de la direction de se procurer des kroumirs. Jusqu'ici, les grévistes ont réussi à retenir tous

les ouvriers venus par groupes de Vienne et de Milan. Si cela continue ainsi, la direction n'aura qu'à fermer la fabrique ou à céder aux réclamations des grévistes.

* * *

Les *ouvriers brasseurs* sont également en mouvement pour la revision du tarif général. Ce mouvement qui englobe près de 2000 camarades fera l'objet d'un article spécial qui paraîtra dans le prochain numéro de la *Revue Syndicale*. Les travailleurs occupés dans la *boucherie Bell, à Bâle*, ont soumis plusieurs revendications au patron. Ce dernier paraît peu disposé à en tenir compte, de sorte que la grève des 100 camarades en cause est fort probable.

Chez les cigaretières à Genève.

Dix ouvrières jetées sur le pavé. — Il y a peu de temps, les ouvrières cigaretières ont constitué entre elles une organisation syndicale affiliée à la Fédération suisse de l'Alimentation. Elles n'avaient encore présenté aucune proposition aux patrons, tant au point de vue de la diminution des heures de travail que de l'augmentation des salaires. Rien n'avait été fait. A peine avaient-elles constitué leur comité qu'un patron, M. *Waïas, propriétaire* de la fabrique de *cigarettes Gusel*, rue Pépinière, fit passer toutes ses ouvrières à son bureau et leur donna à choisir entre le syndicat et son atelier. Il ne se doutait pas, dans sa candeur naïve, que toutes ses ouvrières étaient syndiquées. Il croyait qu'il suffisait de crier très fort pour imposer sa volonté à son personnel. Il a trouvé à qui parler. Ses ouvrières ont fait preuve d'une force de volonté et d'un esprit syndical vraiment admirables. Elles ont refusé le marché honteux que leur proposait M. Waïas et ont quitté l'atelier. Elles sont maintenant toutes sur le pavé pour avoir commis le crime de s'être organisées. Et allez donc! cela n'empêchera pas la bourgeoisie de crier sur les toits qu'en Suisse tous les citoyens sont égaux devant la loi; que le droit d'association est garanti à toute personne résidant sur le territoire suisse et de vanter les bienfaits de la Patrie, de la République, etc.

Ah! oui! l'ouvrier est entièrement libre, libre sous tous les rapports; mais s'il veut essayer de demander du travail à un patron quelconque, on commence par lui demander de renoncer à se syndiquer. On le castre, on en fait un eunuque, incapable de défendre ses droits.

Quand donc la classe ouvrière comprendra-t-elle que, tant qu'elle ne sera pas solidement organisée, il y aura des victimes parmi ceux qui osent défendre leurs droits. Il serait temps qu'elle se ressaisisse, qu'elle n'abandonne pas ceux qui se sacrifient pour elle. Les ouvrières de la maison Gusel-Waïas, lui montrent là un bel exemple. Si tous les ouvriers faisaient comme elles, les patrons seraient définitivement muselés, incapables de nuire et d'imposer toutes leurs conditions aux ouvrières.

La fabrique *Gusel-Waïas* est totalement vide, pas une ouvrière ne travaille. Elles font preuve d'un remarquable entrain et vont courageusement à la lutte, absolument décidées à vaincre et à ne rentrer qu'à une condition, c'est que le patron respecte notre constitution fédérale. Il suffit que la classe ouvrière genevoise exerce une surveillance discrète sur la maison *Gusel*, et qu'elle empêche d'y entrer ceux ou celles qui seraient tentés de se laisser prendre aux promesses de M. Waïas. *E. Nicolet.*

Les *teinturiers à Zurich* ont décidé de revendiquer un nouveau contrat de travail prévoyant une réduction de la journée de travail de 10 à $9^1/_2$ heures et une augmentation générale des salaires de 10 %.

Les *charretiers à Zurich* viennent d'établir un contrat de travail qui leur assure une augmentation des salaires, soit de 30 fr. à 36 fr. par semaine, la limitation de la journée de service de 14 à 12 heures par jour et le congé du dimanche.

Les *charretiers de la boulangerie centrale à Zurich* ont dû se mettre en grève, parce que la direction de cet établissement s'est refusée de traiter avec les mandataires de la Fédération des ouvriers des transports.

Les *ouvriers* occupés au percement *du tunnel du Rosenwald* (canton de St-Gall) sont en grève, parce que les entrepreneurs se refusent à leur accorder une augmentation de salaire et l'introduction du système de trois équipes à 8 heures.

Les *potiers* sont en conflit à Bienne.

La Fédération des ouvriers sur métaux annonce les mouvements suivants:

Aarau. — Les ouvriers de la maison *Œhler & Cie*, après discussion, ont posé des revendications. Il s'agit principalement d'une augmentation des salaires. Jusqu'à présent, les conférences qui eurent lieu n'ont donné aucun résultat. Il se pourrait que l'on essaie de tirer le mouvement sur le long banc pour remplacer les ouvriers et rendre le mouvement impossible. Ce sont des tours qui sont connus et auxquels on ne se laisse plus prendre.

Les ouvriers de la *fonderie Æschbach* ont aussi posé des revendications. Ils demandent une augmentation des salaires de 12 %. Mais il faut dire que dans cette fonderie les salaires sont actuellement si bas que, même avec cela, les ouvriers n'auront guère qu'une moyenne de 60 centimes à l'heure.

Ces deux mouvements ont été approuvés par le comité central.

Coire. — Les maréchaux et charrons de Coire ont donné leur quinzaine, parce que les patrons ont refusé d'augmenter le salaire minimum de 5 centimes. Les salaires de ces métiers sont très bas et il est impossible qu'un ouvrier puisse entretenir sa famille. Le congé s'est terminé le 26 mars. La place est sévèrement à l'interdit.

Œrlikon. — Les ouvriers de la maison Lœhle & Kern ont demandé de laisser en vigueur la convention actuelle, mais d'y apporter quelques changements. Ils demandent le congé du samedi après-midi, ce qui porterait la semaine de travail à $55^1/_2$ heures au lieu de 58. Cette diminution des heures de travail serait compensée par une augmentation des salaires de 5 %. La crise que nous traversons montre l'absolue nécessité de diminuer les heures de travail. Nous nous demandons quel prétexte nos patrons vont-ils trouver maintenant pour nous les refuser. Ne feraient-ils pas mieux d'en donner franchement les vraies raisons?

Zurich. — *Ferblantiers.* — Depuis la fin de la fameuse grève, les ferblantiers ont tenté par trois fois d'entrer en relations avec le syndicat patronal, mais chaque fois leur demande a été repoussée. Malgré ce refus des patrons, les ouvriers n'ont pas voulu abandonner la revendication des neuf heures, pour laquelle ils ont déjà fait grève pendant 13 mois. L'assemblée du 28 février avait chargé le comité de nommer une commission formée des plus anciens membres qui devait faire un rapport à l'assemblée suivante sur la façon d'introduire la journée de neuf heures.

Cette assemblée eut lieu le 20 mars; 221 ferblantiers y assistaient. La commission fit son rapport et fit la proposition suivante: *A partir du 21 mars 1910, on ne travaillera plus que neuf heures et l'on quittera le travail à $5^1/_2$ heures.* Le camarade Schneeberger démontra clairement la nécessité de cette action et assura les camarades de l'appui du comité central. Dans la discussion, les orateurs se prononcèrent en faveur de la proposition, excepté les chrétiens sociaux qui étaient en principe opposés à cet acte de force, mais qui suivraient les décisions de l'assemblée. A la votation, 142 camarades se prononcèrent pour la proposition de la commission. Personne ne se prononça contre, les autres ouvriers présents s'abstinrent. Une assemblée fut décidée pour lundi 21 mars, afin de prendre connaissance des résultats de la décision, ou éventuellement pour prendre de nouvelles décisions. Cette assemblée de lundi fut fréquentée par 160 collègues. L'appel qui se fit en demandant des renseignements montra que 165 ferblantiers ont suivi la parole donnée et ont quitté

le travail à $5^1/_2$ heures, 55 ferblantiers travaillent 9 heures par jour depuis quelque temps déjà. De sorte que sur les 260 ferblantiers occupés sur la place, 220 ont travaillé neuf heures. Si les 40 qui restent ont travaillé neuf heures ou neuf heures et demie comme auparavant, nous ne le savons pas, parce qu'il manque des renseignements sur 14 petits ateliers Les ferblantiers ont été heureux de ce résultat; ils espèrent que ceux qui ont travaillé neuf heures et demie lundi rejoindront sans tarder le gros de leurs collègues et quitteront aussi le travail à $5^1/_2$ heures du soir.

Les autres corporations du bâtiment — dont plusieurs ont déjà la journée de neuf heures — ont reçu des manifestes dans lesquels on leur demande de soutenir les camarades ferblantiers et d'être solidaires avec eux.

La chose va-t-elle passer ainsi sans que les patrons se défendent et usent de représailles? C'est ce que nous ne saurions dire. Tout ce que nous savons c'est que nos camarades sont prêts à la bataille et que, s'il le fallait, ils affronteraient encore une fois une grève de 13 mois. Il est bien plus probable que les patrons profiteront de la leçon qui leur a été donnée il y a deux années et qu'ils y regarderont à deux fois avant d'engager la bataille.

Nous souhaitons que nos camarades soient assez fermes et assez vigilants pour qu'ils ne laissent pas les patrons revenir en douceur et les uns après les autres à la journée de neuf heures et demie. Mais des camarades qui peuvent prendre une décision comme celle-là, qui apporte pour eux une diminution momentanée des salaires, peuvent aussi s'opposer avec fermeté aux mesures que pourraient prendre les patrons.

Cela nous rappelle que, il y a quelques années, on nous parlait beaucoup d'introduire la journée de huit heures de cette façon. Ce qu'il y a de dommage, c'est que ceux qui en ont tellement parlé se sont contentés de cela et ont continué à travailler 10 heures et même plus. Si les ferblantiers de Zurich peuvent avoir la journée de neuf heures c'est qu'ils *recueillent maintenant le fruit de leur longue lutte.* C'est ainsi qu'il y a beaucoup de grèves que l'on considère comme perdues et qui ne le sont pas, à condition que les camarades conservent rigoureusement leur organisation et qu'ils travaillent à y faire entrer tous les nouveaux ouvriers qui viennent sur la place. Quand on reste fidèle au syndicat, les efforts donnés et qui n'auraient pas abouti immédiatement se retrouvent tôt ou tard.

C'est un avantage que nos fédérations seules peuvent apporter et un domaine dans lequel nos syndicats locaux de braillards se montrent complètement incapables. Après leurs grèves c'est comme après le cheval d'Attila, il ne reste plus rien, et ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'après ces grèves le scepticisme qui s'est implanté dans les masses est si profond que tout embryon d'organisation est impossible pour dix et vingt années. Il n'en peut pas être autrement quand on a cru que la foi et l'enthousiasme pouvaient remplacer avantageusement des convictions solides, bien réfléchies et une organisation forte et sérieuse.

Nos camarades romands réfléchiront sûrement à cet exemple de ténacité. Il en est beaucoup qui se rendront compte aussi qu'ils n'en sont ni à la journée de neuf heures, ni à celle de neuf heures et demie, mais qu'il en sont encore à travailler pendant dix longues heures et qu'ils n'ont encore rien fait pour en sortir. Voudront-ils toujours rester les derniers?

Voilà déjà une belle série de mouvements et conflits qui prouvent que la résistance patronale, même lorsqu'elle est soutenue par les gouvernements, ne peut pas empêcher entièrement la lutte des travailleurs organisés contre leurs exploiteurs. Aussi longtemps que les causes des conflits sociaux ne sont pas supprimées, aussi longtemps y aura-t-il des luttes. Mille fois vaincus, les travailleurs opprimés reviendront toujours à la rescousse, dès que le mouvement leur paraît propice. Toujours plus nombreux, les prolétaires arrivent à l'organisation syndicale, péniblement, c'est vrai, mais constamment ils se débattent, arrachent, pied par pied, le terrain aux adversaires, jusqu'au moment où ces derniers seront forcés d'abandonner tous leurs privilèges qui sont la cause de l'esclavage moderne: le salariat.

Congrès des fédérations syndicales.

La Fédération des travailleurs de l'alimentation a tenu son congrès ordinaire les 27 et 28 février à Fribourg. Il y eut 52 sections qui furent représentées par 56 délégués. La fédération allemande des brasseurs et celle des boulangers, la fédération autrichienne et l'Union suisse des fédérations syndicales étaient également représentées. Le congrès fut présidé par le camarade Schwabe de Zurich. Les principaux points à l'ordre du jour étaient: Rapport de gestion, réorganisation du comité central, déplacement de la section Vorort (siège central); organes de la fédération, nomination des fonctionnaires, conférences corporatives, revision des statuts, suppression du travail de nuit dans les boulangeries.

Rapport du comité central. Le rapport imprimé du comité central, commenté par le camarade Fischer, accuse une légère augmentation du nombres des adhérents. La fédération qui comptait 4072 membres à la fin de l'année 1908, en comptait 4107 au 31 décembre 1909. Les recettes de la fédération sont montées de fr. 66,636.31 en 1908 à fr. 72,613.83 en 1909. Les dépenses atteignent la somme de fr. 61,967.17 en 1909 contre fr. 60,755.53 pour l'année 1908. Donc la situation financière de la fédération s'est également améliorée. Quant à la propagande, c'est la Suisse romande qui accuse le plus de progrès en ce moment. Sur la proposition des vérificateurs de gestion, le congrès adopte les rapports présentés, puis le camarade Schifferstein, dans un exposé très intéressant sur lequel nous aurons à revenir, rend compte des nombreux mouvements soutenus par la fédération dans le courant des deux dernières années.

Réorganisation du comité central. Après une discussion fort animée sur l'activité et le fonctionnement de la direction centrale, une proposition de la section de Bâle est adoptée qui prévoit ceci: La présidence du comité central sera dorénavant transmise à un des secrétaires permanents. Le comité central se composera dorénavant de 5 membres des sections du lieu central et des 4 fonctionnaires. Une commission centrale de 4 membres aura à seconder le comité central chaque fois qu'il y aura des questions très importantes à trancher. Les sections de Berne, Genève, Lucerne et St-Gall sont désignées pour constituer cette commission centrale.

Zurich est ensuite désigné comme *Vorort* (siège central) et le camarade Schifferstein est nommé président de la fédération.

Conférences corporatives. La section de Berthoud avait formulé la proposition que le comité central soit chargé d'organiser plus fréquemment des conférences corporatives et que les frais de délégation incomberaient à la caisse centrale.

A ce sujet il fut décidé de laisser au comité central le soin de convoquer de semblables conférences. Au cas où elles auront lieu, la caisse centrale supportera les frais de voyage, les caisses des sections représentées devront se charger des autres frais de délégation.